

BULLETIN COMMUNAL DE MATZENHEIM

N° 07/20
23/04/2020

Chers Matzenheimois et Matzenheimois,

Depuis le 17 mars, nous avons tous mis nos vies, nos projets, nos emplois entre parenthèses. Dans le bulletin communal distribué par les nouveaux élus, à la veille du début de confinement, nous vous le disions sans détour : la situation est grave et nous en appelions à votre responsabilité et au bon sens de chacun.

Force est de constater, plus d'un mois après, que dans l'ensemble, vous faites l'effort de respecter le confinement et qu'à l'échelle de notre village, en famille, entre voisins, une réelle solidarité s'est installée, où prudence et souci de l'autre, en particulier des aînés, s'accorde pour vivre au mieux pour vivre cette période difficile.

En disant cela, je n'occulte pas les difficultés qui ont pu naître aussi ! Vivre ensemble ainsi, tomber malade, voir disparaître l'un de ses proches, combattre l'angoisse ou la peur : nous l'avons certainement, chacun, déjà vécu. Personnellement, j'ai moi-même été victime du Covid 19, ainsi que mon épouse, et il nous a fallu vivre cette quarantaine.

Alors que vous lirez ces lignes et que l'on parle de déconfinement, il convient de reconnaître que beaucoup de choses sont encore floues. Nous voulons vous partager les informations de notre vie commune à Matzenheim, mais il faut reconnaître que nous subissons certainement au cours de semaines à venir les conséquences de cette pandémie qui n'est malheureusement pas finie et qui nous menace toujours d'une seconde vague.

Alors, si nous voulons retrouver la vie d'avant ; il nous faut accepter de poursuivre le combat, et de ne pas omettre les gestes « barrière » dans notre quotidien. Chers habitants de Matzenheim, nous n'avons pas les pires conditions pour vivre ce confinement mais il est de notre responsabilité individuelle et collective de faire en sorte que nous puissions reprendre à nouveau vivre ensemble, dans le respect mutuel, en suivant tous les recommandations, tels le port du masque...

Enfin, MERCI

- à chacun de vous pour votre solidarité et votre résilience dans la façon d'appréhender cette crise,
- à celles et ceux, parmi nos habitants qui oeuvrent, avec abnégation et courage, dans les services de santé : les applaudissements qui retentissent chaque soir témoignent de notre reconnaissance à tous ! En respectant les gestes barrière, en restant prudent au-delà du déconfinement pour éviter une seconde vague, notre reconnaissance sera encore plus marquée,
- à celles et ceux qui travaillent pour que la vie continue dans les meilleures conditions, tout particulièrement à nos commerçants locaux et à leurs équipes : la boulangerie, la pharmacie les fermes, le restaurant pour les plats à emporter, sont restés ouverts, à votre service pour vous éviter des déplacements et continuer à vous fournir en produits de première nécessité. Sachons nous en souvenir à la fin du confinement et continuons à faire vivre nos commerces locaux ; nous avons bien vu combien ils sont indispensables !

Ne lâchons rien : Internet et les réseaux sociaux sont devenus des outils indispensables pour beaucoup au cours de cette période, mais les rencontres, les discussions face à face qui nous manquent tant nous montrent aussi l'intérêt de vivre ensemble et heureusement dans ce beau village de Matzenheim

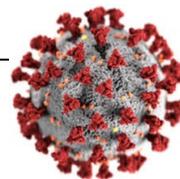
Je sais pouvoir compter sur vous !

Très cordialement



Michel KOCHER
Maire

VIE COMMUNALE



- Gestion de la crise sanitaire :

Depuis le 17 mars, chaque matin, une permanence est assurée par la secrétaire générale Eliane BAILLY et par les Adjoints Laurent JEHL et Dominique GREVISSE pour organiser la vie communale et traiter les urgences. Depuis le début le 20 avril, le Maire rétabli a repris du service. Le secrétariat est fermé au public, mais vous pouvez laisser un message par mail (mairie-matzenheim@wanadoo.fr).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 06.02.35.01.41.

Il est prévu de reprendre les horaires habituels du secrétariat à compter **du lundi 4 mai.**

Compte-tenu de l'étroitesse des locaux et pour respecter les distances, l'accueil ne sera possible que sur rendez-vous. Merci de contacter le secrétariat avant de vous rendre sur place au 03.88.74.41.61 entre 7H30 et 12H du lundi au samedi.

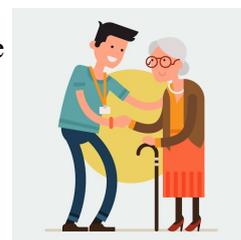
- Nos Aînés :

Considérés comme plus vulnérables, ils font l'objet d'une sollicitude particulière, en particulier celles et ceux plus isolés. Ainsi, chaque semaine, ils sont contactés téléphoniquement. Un service de courses a été mis en place pour les plus fragiles.

Parce qu'ils sont essentiels dans notre société et notre village, nous publions, comme d'habitude, les grands anniversaires pour les mois d'avril et mai.

N'hésitez pas à les appeler au jour de leur anniversaire.

L'expérience nous montre qu'un coup de fil apporte souvent du réconfort !



- Les masques :

Il est prévu de doter de deux masques en tissu lavable (50x) chaque Bas-Rhinois pour le 11 mai prochain... Cependant, compte-tenu des difficultés d'approvisionnement, une fabrication locale de masques artisanaux a été initiée par la Commune.

Déjà plus d'une vingtaine de couturières se sont mis à la tâche et ont produit plusieurs centaines de masques. Afin de pouvoir équiper chaque habitants, il n'en faudrait pas moins de 1485 !

Un appel est donc lancé à d'autres talents de couturières/couturiers pour la confection de ces masques.

Différents modèles existent et nous en publions un dans ce bulletin.

Si vous pouvez coudre ou fournir du tissu (coton principalement) ou s'il vous reste quelques mètres de fil élastique), rejoignez cette mobilisation générale : appelez Régine MULLER au 06.72.13.90.56. qui saura vous guider.

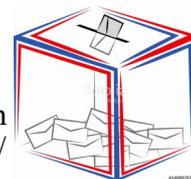
En fonction de la quantité fabriquée, une distribution sera organisée.

EN CE QUI CONCERNE LA DOTATION DE MASQUES DESTINES A TOUS LES BAS-RHINOIS, NOUS VOUS COMMUNIQUERONS LES DATES ET MODALITES DE DISTRIBUTION DES QUE NOUS EN AURONS CONNAISSANCE.

- Les élections municipales du 15 mars :

La seule liste en course a évidemment été élue avec un taux de participation de 32% ; en revanche, l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection des nouveaux maire/adjoints n'a pu se tenir en raison du confinement.

Aussi, le mandat de Michel KOCHER a-t-il été prorogé jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement annoncera le 23 mai quand et comment le nouveau conseil municipal sera installé. Afin d'évoquer la situation locale, à l'initiative de Laurent JEHL, anciens et nouveaux élus ont tenu une vision-conférence le 1^{er} lundi d'avril ; il en sera de même le 1^{er} lundi de mai.



- Les chantiers en cours :

Le chantier de la maison RIEHL reprendra au cours de la dernière semaine d'avril.

L'aménagement des voiries et de l'intersection à l'entrée Nord du village, près du lotissement « Ecrin vert » a repris et une intervention sur la route départementale est prévue dans les jours à venir pour dimensionner l'axe de circulation et y installer un « tourne à gauche ».

Le chantier de l'éclairage public ne reprendra dans la tranche 2 (HEUSSERN) qu'après la mi-mai.

- Le personnel communal :

Les ouvriers communaux, Pascal KINDER et Patrick RIEUTORD, ont repris le travail dès la semaine précédent Pâques pour assurer les tontes et divers travaux courants.

Quant à l'agent d'accueil, Annick GASSER, à l'ATSEM, Alexia ZWITER, et aux agents d'entretien, Martine SENNE et Anne-Marie RICONOSCIUTO, il est prévu qu'elles reprennent le travail le lundi 4 mai.

Les 3 dernières personnes évoquées auront la mission de désinfecter et nettoyer nos écoles pour pouvoir envisager une reprise des cours dès que possible dans les meilleures conditions d'hygiène.



- Les espaces verts et l'état de nos rues :

Ces semaines de confinement n'ont pas empêché la végétation, et particulièrement les mauvaises herbes, d'envahir les espaces verts communaux et nos caniveaux et trottoirs se sont fortement salis.

Alors que l'on est dans la période de l'Osterputz (nettoyage de Pâques, en alsacien), un appel est lancé à chacun des habitants : pourriez-vous contribuer à la propreté et l'embellissement de notre cadre de vie en assurant le balayage et le désherbage des espaces publics à proximité de chez vous. MERCI d'avance.

En ce qui concerne l'entretien des espaces verts et jardins privés, je sais qu'il est frustrant de devoir stocker les déchets sur place mais, en l'attente de la réouverture des déchèteries, je vous remercie de continuer ce stockage.

En ce qui concerne les bennes à vêtements, elles ne peuvent être vidées en cette période de confinement. Merci de conserver les vêtements à recycler jusqu'à la reprise des opérations de collecte après le 11 mai.

Les places de jeux restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

VIE SCOLAIRE

Outre la désinfection des écoles, il est trop tôt pour pouvoir vous informer des modalités et de la date de réouverture des écoles communales et de l'accueil périscolaire. Les parents seront directement contactés par les directeurs ou enseignants, comme ce sera le cas, dès cette semaine, pour la reprise de l'école à la maison.

VIE ASSOCIATIVE

Des évènements ont déjà été ou devront être vraisemblablement annulés dans les semaines et mois à venir. Bien-sûr, cela nuit à l'animation locale et au fonctionnement de nos associations. Vous serez bien évidemment tenus informés par ce biais des annulations au-delà du déconfinement.

Cependant, plusieurs d'entre elles, en lien avec la Municipalité, ont décidé de vous proposer une manifestation « DRIVE » à la place de la traditionnelle vente de fleurs le samedi 16 mai prochain.

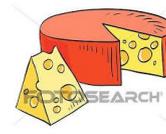
Ainsi, si vous commandez à l'aide des bons joints au bulletin communal, vous pourrez venir retirer à proximité des ateliers municipaux :



- Vos fleurs et replants, dans le cadre de la vente des fleurs du comité des fêtes programmée ce jour-là au calendrier des fêtes ; il n'y aura pas de rempotage mais la Commune continuera à offrir le terreau. En prenant vos fleurs et replants, vous soutenez aussi les établissements horticoles GOERGER qui fournit l'intégralité des produits.

Les lauréats du concours des maisons fleuries 2019 recevront ces jours-ci dans leur boîte aux lettres leur diplôme et leur bon d'achat qui pourra être utilisé dans ce cadre-là.

- Vos fromages avec l'APE MATZ (association des parents d'élèves) ; la vente avait été annulée fin mars et pour satisfaire les amateurs et soutenir la fromagerie confrontée elle-aussi à cette crise, l'opération vous est à nouveau proposée.



- Vos bières MATTEN du Centenaire du FCM : contraint d'annuler son week-end de festivités prévu en juin, le club vous propose de le soutenir et de profiter dès à présent du brassin exceptionnel préparé pour l'évènement par la micro-brasserie locale.

Pour un déroulement optimale de cet évènement, il est important de respecter les indications qui seront données sur place et bien-sûr de respecter les distances barrière !



LAITIERS DES COUVRES



Coudre un masque à plis

(selon les recommandations AFNOR du 27/03/2020)

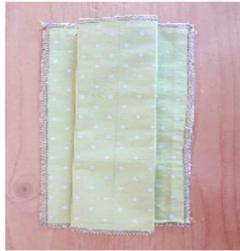
Matériel :

- tissu 100% coton (popeline) pour l'extérieur : 20 x 20 cm
- tissu 100% coton (popeline) pour la doublure : 20 x 20 cm
- facultatif : triplure, idem.
- fil assorti
- 2 x 35 cm d'élastique plat souple ou 80 cm de ruban d'un cm de large (attache sur la tête)
- 2 x 20 cm d'élastique plat souple (attache derrière les oreilles)

Ce tutoriel a pour but d'expliquer en images le masque à plis présenté dans le document AFNOR SPEC S76-001 du 27/03/2020. Le patron est disponible sur leur site. Le tissu utilisé doit être suffisamment épais pour retenir les projections, et suffisamment souple pour épouser les formes du visage. Choisissez du coton de bonne qualité au mailage très serré.

1 cm de marges de couture inclus

1. Imprimez le patron à taille réelle (le côté du carré doit faire 20 cm) ou bien tracez le patron directement sur le tissu (carré de 20x20)
2. Marquer les traits repères sur le tissu qui sera à l'extérieur.
3. Poser les deux tissus envers contre envers et surfilez les 4 bords. On surfile bien les deux épaisseurs ensemble. Utilisez une surjeteuse ou bien un point zig zag (piquer à gauche dedans, à droite plié à l'extérieur)
4. Marquer les plis au fer comme indiqué sur le patron : A1 sur A2 et B1 sur B2. Les deux plis se touchent au milieu de l'envers, c'est normal. On ne les coud pas en place pour l'instant.



5. Faire un rentré de 1,2 cm sur l'envers au niveau du haut et du bas du masque.



6. Nous allons maintenant coudre les liens. Il y a deux possibilités :

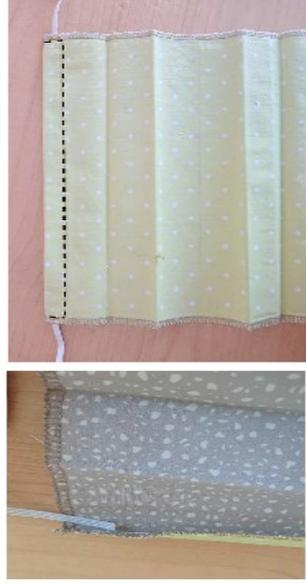
- soit une attache derrière les oreilles (bien avec élastique plat) : placer un élastique de 20 cm en haut et en bas d'un même côté. Pareil avec l'autre morceau d'élastique de l'autre côté.



- soit une attache sur la tête (bien avec élastique plat ou liens) : placer l'élastique de 35 cm en haut du côté gauche puis du côté droit. Refaire pareil en bas.



Selon ce que vous aurez choisi, rentrer l'élastique d'un cm à l'intérieur du pli formé à l'étape 4. Coudre les côtés au plus près du bord, et le repli, à 1 cm du bord. L'élastique est donc maintenu dans la couture.



7. Refaire un point zig zag à 1 cm du bord du côté pour renforcer la couture.



8. Épingler les plis en place. Si besoin, redonner un coup de fer pour qu'ils soient bien plats. Coudre chaque côté à 1 cm du bord.



9. Recommencer depuis le point 1. Nos soignants, livreurs, caissiers, ... ont besoin de masques !



Un immense merci. Et prenez soin de vous !

Il est interdit de vendre des masques fabriqués à partir de ce tuto. Par contre, il n'est pas confiné, lui. Pire, il est contagieux ! Alors partagez-le autant que possible, il doit servir au plus grand nombre !

LES ANNIVERSAIRES EN AVRIL ET EN MAI :

AVRIL :

- 
- 95 ANS : M. ZIMMERMANN Paul né le 8 avril 1925
90 ANS : Mme HELFER née HARLEPP Andrée le 28 avril 1930
86 ANS : M. KOENIG Joseph né le 23 avril 1934
85 ANS : Mlle TRUTT Marlise née le 26 avril 1935
83 ANS : Mme GANTER née MEYER Claire le 04 avril 1937
83 ANS : M. JEHL Roger né le 17 avril 1937
82 ANS : M. DUGENNE Robert né le 20 avril 1938
81 ANS : M. BINTZ Pierre né le 5 avril 1939
79 ANS : Mme SCHUBERT née SCHNEIDER Suzanne le 16 avril 1941
78 ANS : M. BAPST Bernard né le 18 avril 1942
78 ANS : M. KISSENBERGER Jean-Paul né le 22 avril 1942
78 ANS : M. WEYER Bernard né le 25 avril 1942
76 ANS : Mme LAUER née HENCHES Marlise le 13 avril 1944
76 ANS : M. MINOT Alain né le 26 avril 1944
74 ANS : M. LAUSTER Marc né le 21 avril 1946
73 ANS : M. CLAUDEL Jacques né le 24 avril 1947
72 ANS : Mme KRETZ née JEHL Nicole le 4 avril 1948
72 ANS : M. MUNCK Germain né le 16 avril 1948
72 ANS : M. MASSON René né le 17 avril 1948
72 ANS : M. KOENIG Augustin né le 19 avril 1948

MAI :

- 90 ANS : Mme ROHMER née SCHNEIDER Jacqueline le 22 mai 1930
85 ANS : Mme GRAFF née PARPINEL Jacqueline le 26 mai 1935
81 ANS : M. HESNARD Michel né le 30 mai 1939
80 ANS : M. RISCH Arsène né le 03 mai 1940
79 ANS : M. ZWITZER Robert né le 17 mai 1941
78 ANS : M. FRITZ Jean-Pierre né le 7 mai 1942
78 ANS : Mme NIEDERKORN née MARY Brigitte née le 8 mai 1942
78 ANS : M. JEHL Gérard né le 15 mai 1942
77 ANS : Mme SCHUBY née RIETSCH Marie-Rose le 6 mai 1943
76 ANS : M. KOENIG Jean-Jacques né le 17 mai 1944
74 ANS : M. ATTANASIO Pierre né le 2 mai 1946
- 

COLLECTE DU BAC JAUNE : ATTENTION

Le vendredi 1er mai étant férié, la collecte du bac jaune est reporté au

SAMEDI 2 MAI

Merci de sortir vos bacs le 1er mai en soirée ; début de la collecte à 4H30.